



**VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 AOÛT 2013**

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

LE 26 AOÛT 2013

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce vingt-sixième jour du mois d'août 2013, à 19 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller André Fournier
Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
Madame la conseillère Sandra Gravel

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec

Sont absents : Monsieur le conseiller Michel Lambert
Madame la conseillère Diane Larouche
Monsieur le conseiller Martin Chabot

Sont aussi présents :
Madame la greffière adjointe Ginette Audet
Monsieur le directeur des Services techniques Martin Careau

Six personnes assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Recueillement, reprise de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 août 2013
4. Radiation de la facture 2010-208
5. Contrat de déneigement des routes provinciales par le ministère des Transports
6. Octroi d'un contrat de construction : travaux de pavage 2013
7. Vente à l'encan
8. Accréditation Office municipal d'habitation
9. Paiement de la subvention : Les Productions équestres RL
10. Amendement de la résolution numéro 387-2013
11. Libération d'un dépôt : Le Domaine du Boisé - phases 1 et 2
12. Procédure de bornage Caisse populaire
13. Acceptation provisoire et paiement numéro 2 : modification des postes de pompage
14. Demande de permis de rénovation avec agrandissement : lot 4 215 488 / rue Jolicoeur
15. Motion de félicitations
16. Suivi par les élus
17. Autres sujets
18. Période de questions
19. Clôture



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 AOÛT 2013

Le quorum étant constaté, la séance d'août est reprise.

397-2013 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :
Report du point 14.
Ajout au point 17 : Motion de félicitations.

ADOPTÉE

398-2013 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 12 AOÛT 2013**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 12 août 2013
comme il a été présenté.

ADOPTÉE

399-2013 **RADIATION
DE LA FACTURE NUMÉRO 2010 – 208**

ATTENDU la résolution numéro 390-2013 aux fins de demander à la cour
municipale de retirer le dossier numéro 2010 – 208;

ATTENDU qu'il s'agissait plutôt de radier la facture numéro 2010 – 208;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'abroger la résolution numéro 390-2013 et de radier des comptes
à recevoir la facture numéro 2010 – 208.

ADOPTÉE

400-2013 **SIGNATURE DU CONTRAT 850848439
AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

ATTENDU le contrat numéro 850848439, relatif aux travaux de déneigement,
déglacage, fourniture et chargement de matériaux, transport de neige et
fourniture d'un site d'entreposage pour certaines routes provinciales situées
dans le secteur urbain, soit :

- route de Fossambault, de la rue Edward-Assh à la rue Gingras;
- rue Gingras, sur les territoires des villes de Fossambault-sur-le-Lac et
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
- route de Duchesnay, sur toute sa longueur;

ATTENDU que le montant du contrat est de 75 356,25 \$ pour un an pour 8,27
kilomètres et qu'il peut être renouvelé 2 années de plus par les parties, sans
indexation;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 AOÛT 2013

ATTENDU que l'article 10.1 du contrat indique qu'un ajustement du montant du contrat prenant en compte la variation du prix du carburant diesel peut être effectué annuellement par le ministère des Transports;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'autoriser monsieur le maire, ainsi que monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de cette municipalité, le marché numéro 850848439 avec le ministère des Transports pour l'entretien de 8,27 kilomètres de route pour l'hiver 2013-2014 en contrepartie d'une somme forfaitaire de 75 356,25 \$.

ADOPTÉE

401-2013 **OCTROI D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION
TRAVAUX DE PAVAGE 2013**

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'accorder un contrat à Construction et Pavage Portneuf pour la réalisation des travaux du projet « Travaux de pavage 2013 », le tout conformément au devis daté du 19 juillet 2013, à la soumission déposée le 8 août 2013 et à l'addenda numéro 1.

Il s'agit d'un contrat à prix unitaire dont le coût est établi à 392 403, 78 \$, taxes incluses.

La dépense est imputée de la façon suivante :

299 330,78 \$, taxes en sus, au règlement numéro 1223-2013;
41 964,10 \$, taxes en sus, au fonds local pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques conformément à la résolution numéro 370-2013.

ADOPTÉE

402-2013 **VENTE À L'ENCAN**

ATTENDU la recommandation du directeur adjoint aux travaux publics, monsieur Pierre Roy, en date du 23 août 2013;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'autoriser le directeur adjoint aux travaux publics à disposer de la chenille Bombardier 1982 (unité numéro 17) par vente aux enchères, selon les modalités présentées au document susmentionné et à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 AOÛT 2013

403-2013

**ACCREDITATION
DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire en date du 23 août 2013;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'accorder à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Catherine, une reconnaissance en tant qu'organisme affilié, selon la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes.

ADOPTÉE

404-2013

**PAIEMENT SUBVENTION
PRODUCTIONS ÉQUESTRES R.L.**

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire en date du 23 août 2013;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'autoriser le paiement à Les Productions équestres R.L. de la subvention de 15 000 \$, comme stipulé dans le protocole d'entente pour la tenue du rodéo.

La dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-701-64-699.

ADOPTÉE

405-2013

**AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION 387-2013
CONCERNANT LES TRAVAUX À LA RUCHE**

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'amender la résolution 387-2013, adoptée le 12 août 2013, concernant les travaux au pavillon La Ruche pour un montant total de 30 001,62 \$ taxes nettes incluses, afin de modifier la participation financière de la Ville et du Club de l'âge d'or de la façon suivante :

Club de l'âge d'or :	14 000,00 \$
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :	16 001,62 \$

ADOPTÉE

406-2013

**LIBÉRATION D'UN DÉPÔT POUR HONORAIRES
LE DOMAINE DU BOISÉ PHASES 1 ET 2**

ATTENDU l'entente signée entre la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et 9219-6690 Québec inc. concernant des travaux municipaux;

ATTENDU le règlement numéro 912-2003 relativement à de telles ententes;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 AOÛT 2013

ATTENDU que le promoteur a déposé une somme de 7 000 \$ et une autre somme de 24 800 \$ pour couvrir le montant des honoraires professionnels relativement aux travaux des phases 1 et 2 du projet de développement domiciliaire Le Domaine du Boisé;

ATTENDU que les travaux sont complétés;

ATTENDU que tous les frais d'honoraires professionnels ont été payés;

ATTENDU que le solde aux livres pour ce projet est de 12 654,72 \$;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU que le conseil autorise la trésorière adjointe à libérer le montant de 12 654,72 \$.

ADOPTÉE

407-2013

**SIGNATURE
D'UN PROCÈS VERBAL DE BORNAGE**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'autoriser la signature, par monsieur le maire et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, du procès-verbal de bornage préparé par Élisabeth Genois, arpenteur géomètre, sous le numéro 10929 de ses minutes, relativement à la correction des mesures indiquées pour les lots 4 215 450, 4 215 454, 4 559 667 et 4 559 668.

ADOPTÉE

408-2013

**PAIEMENT NUMÉRO 2
TRAVAUX DE MODIFICATIONS AUX POSTES DE POMPAGE
JOLICOEUR ET MONTCALM**

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, en date du 26 août 2013;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'autoriser le versement du paiement numéro 2 à Baribeau Itée, entrepreneur général, au montant de 58 704,83 \$, relativement aux travaux de modifications des postes de pompage Jolicoeur et Montcalm.

Ce montant tient compte d'une retenue contractuelle de 10 % et l'ajout des taxes brutes.

Ladite dépense est imputée au règlement numéro 1137-2010.

Le chèque pourra être remis à l'entrepreneur en échange des quittances partielles des fournisseurs et sous-traitants ayant dénoncé leur contrat relativement au paiement numéro 1.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 AOÛT 2013

409-2013

MOTION DE FÉLICITATIONS

ATTENDU que le jeudi le 15 août dernier, une Catherinoise est montée sur la plus haute marche du podium lors des Jeux du Canada 2013, en remportant une médaille d'or pour l'équipe Québec dans la catégorie « Athlétisme 4 fois 100 mètres relais Femme »;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU que ce conseil adresse toutes ses félicitations pour l'exploit sportif réalisé aux Jeux du Canada par madame Sophie Arsenault, inspectrice adjointe de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Madame Arsenault s'est méritée, en plus de la médaille d'or, la cinquième position au « 4 fois 400 mètres relais Femme », une sixième position au « 200 mètres Femme » et au « 400 mètres haies Femme ».

Bravo et merci pour ce bel exemple de courage et de persévérance.

ADOPTÉE

SUIVI DES DOSSIERS PAR LES ÉLUS

Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier donne des informations concernant la Politique familiale municipale amie des aînés.

410-2013

MOTION DE FÉLICITATIONS

IL EST PROPOSÉ par monsieur le maire Pierre Dolbec
ET RÉSOLU que ce conseil adresse que ce conseil adresse ses félicitations à tous les bénévoles ayant généreusement participé au succès de la Journée du citoyen qui s'est tenue le dimanche 18 août dernier. Il s'agit d'une très belle réussite pour une première et les commentaires reçus sont très positifs.

Un merci particulier pour le travail accompli par l'équipe municipale qui demandait beaucoup d'énergie. L'implication démontrée a certes concouru au succès de cet événement.

ADOPTÉE

Il est 19 h 41.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 AOÛT 2013

411-2013

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé,
IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU de clore cette séance.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 19 h 59.

PIERRE DOLBEC
MAIRE

GINETTE AUDET
GREFFIÈRE ADJOINTE